



C.N.R.P.

Club Noiséen de Randonnée Pédestre
Association loi 1901 - Agrément Jeunesse et Sports :
93SP329 - Affiliée FFRandonnée
Siège social : 8/10 MPT Marcel Bou
49 rue du Docteur Sureau
93160 NOISY-LE-GRAND ☎ 06 09 56 55 15
E-Mail : cnrp93@gmail.com



1er, place des martyrs de la Résistance
et de la Déportation
93110 Rosny-sous-Bois
☎ 01.48.54.00.19
Internet : <https://www.randopedestre93.fr>

Assurance R.C.P. : WTW-GROUPAMA Département Sport Immeuble
Quai 33 33/34 quai De Dion Bouton – CS70001 –
92814 Puteaux ☎ 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com - Contrat n° : 41789295M / 0002 - ' 33(0)14931.

Garantie financière : GROUPAMA
Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre ☎ 33(0)149313131
Contrat n° : 4000716162 /0

Le 11 septembre 2024

NOTICE D'INFORMATION

Semaine de randonnée pédestre "PNR des Vosges du Nord" du samedi 21 au samedi 28 juin 2025 N° NG-2025-01

La sortie est ouverte aux adhérents du CNRP, inscrits à l'activité randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2024/2025. Si places disponibles, ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée 2024/2025 avec l'assurance RC ou plus.

Nombre de participants : 20 au minimum, 36 au maximum dans la mesure des chambres disponibles.

Déroulement : 2 niveaux, 230 à 780 m de dénivelé positif cumulé par jour pour le 1^{er} groupe, les distances et les dénivelés sont moins importants pour le 2^{ème} groupe, à la découverte du Parc naturel régional des Vosges du nord. Déplacements en voiture (covoiturage).

PROGRAMME

Samedi 21 juin : Départ à 8h00 du C/C Champy. Trajet de 425 Kms de Noisy le Grand (93) à La Petite-Pierre (67).

Pique-nique personnel à Longeville-lès-Metz, visite de la cathédrale Saint-Etienne et circuit guidé à pied dans Metz.

Dans l'après-midi, installation au gîte « ULVF » à La Petite-Pierre.

Dimanche 22 juin : à pied du gîte, Groupe 1 & 2 : Les 3 rochers : 17 kms +465 m, visite des Maisons des Rochers à Grauthfal en cours de randonnée. Fin d'après-midi, visite guidée du village La Petite-Pierre.

Lundi 23 juin : à pied du gîte, Groupe 1 : Sparsbach : 25 km +460 m

Groupe 2 : Sparsbach : 18 km +353 m

Mardi 24 juin : en voiture à Saverne,

Groupe 1 : Saverne : 23 kms +780 m, puis visite de Saverne

Groupe 2 : Saverne : 15 kms +500 m, puis visite de Saverne

Mercredi 25 juin : en voiture à Rothbach,

Groupe 1 & 2 : Château de Lichtenberg : 15 kms +470 m avec visite du château

Jeudi 26 juin : en voiture à Dussenheim,

Groupe 1 : Chapelle Saint-Michel : 23 kms +630 m

Groupe 2 : Chapelle Saint-Michel : 19 kms +500 m

Vendredi 27 juin : en voiture à Gundershoffen, Groupe 1 & 2 : Circuit des 5 villages : 21 kms +230 m.

En voiture de Gundershoffen à Bretzel, visite guidée de la Fabrique de Bretzel.

Samedi 28 juin : Libération des chambres au plus tard à 10h, pique-nique personnel puis retour sur Noisy-le-Grand (425 km).

Les randonnées ne se feront pas forcément dans cet ordre et pourront être modifiées, selon la météorologie et la forme physique des participants.

RENSEIGNEMENT : Michel SUC : 06 33 69 13 73 et Catherine CRETENET : 07 85 12 12 07

HEBERGEMENT : ULVF 37 Route d'Ingwiller 67290 LA PETITE-PIERRE

Chambres de 2 places. Draps fournis, linges de toilettes fournis

Le séjour est réservé en pension complète avec pique-nique le midi.

COÛT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 515 € par personne en chambre double, ou à 669 € en chambre individuelle (en fonction des disponibilités, contacter Michel Suc).

Ce prix comprend :

- La pension complète, du dîner du 1^{er} jour au pique-nique du dernier jour avec la taxe de séjour incluse
- L'accompagnement des groupes de randonnées par 4 animateurs du CNRP pour 7 jours.
- Visites guidées de Metz, des Maisons des Rochers, du village La Petite-Pierre, du château de Lichtenberg et la Fabrique de Bretzel,
- L'immatriculation tourisme

Ne sont pas compris

- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- Les prestations non réservées seront payables sur place
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

PREINSCRIPTION

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 20 septembre 2024. Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque, d'un virement ou d'une CB de réservation de 150 € (chèque à l'ordre du CNRP, CB), plus la prime d'assurances facultative à prendre dès la préinscription (29 €) en avertissant le responsable du séjour.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93
La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.



Les préinscriptions seront closes le **10 octobre 2024**. S'il y a plus de 36 préinscrits, les organisateurs étudieront s'il est possible d'accroître le nombre de participants pour le séjour, dans le cas contraire, une commission se réunira pour établir la liste des participants. Les adhérents, n'ayant pu y participer, se retrouveront prioritaires pour les prochains voyages.

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous trouverez, annexés à cet envoi, les conditions générales relatives à ces assurances et le bulletin de souscription. Si vous souhaitez profiter de tout ou partie de cette offre, nous vous invitons à :

- Remplir le bulletin de souscription et à déterminer le montant à payer (ex : **29 €** pour l'annulation voyage).

Votre inscription deviendra définitive après la réception du bulletin d'inscription et son renvoi complété et signé sous 8 jours accompagné du formulaire de souscription d'assurance si nécessaire.

Lors du début du séjour, il vous faudra être en conformité avec la réglementation sanitaire en vigueur à cette date.

A adresser à : Catherine CRETENET 87 Rue de la Plaine 93160 NOISY-LE-GRAND

PAIEMENTS

- Préinscription : **150 €** dont les frais d'immatriculation tourisme de **8 €**, **ou 150 €** majorés des assurances souscrites. Ex : assurance annulation (+29 €), **pour les 3 chambres individuelles appelées Michel Suc.**
- 1^{er} acompte avant le **3 janvier 2025** : **140 € + 80 €** si chambre individuelle.
- 2^{ème} acompte avant le **7 mars 2025** : **140 € + 40 €** si chambre individuelle.
- Solde du séjour avant le **15 mai 2025** : **85 € + 34 €** si chambre individuelle.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre du CNRP.

Le paiement par CB est autorisé, attention, toutes les CB ne prennent pas en compte l'assurance annulation ou COVID.

DISPOSITION CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants seront regroupés, pour viser à constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.

(Environ **850 kms** aller-retour Noisy-le-Grand/La Petite-Pierre et **250 kms** sur place).

Le responsable de la semaine gèrera la contribution de chacun au frais de déplacement (voir article 4.7 du Règlement Intérieur).

Le coût du covoiturage est estimé à **100 €** par personne hors parking, sur la base de 4 adhérents par voiture (dont **18 €** de péage environ).

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION SI ASSURANCE

- Annulation faite avant le **3 janvier 2025** : restitution des sommes versées avec retenue de **30 €** de frais de dossier
- Annulation faite entre le **4 janvier et le 7 mars 2025** : retenue de 50% du montant total du séjour
- Annulation faite entre le **8 mars et le 15 mai 2025** : retenue de 70% du montant total du séjour
- Annulation postérieure au **15 mai 2025** : retenue de 100% du montant total du séjour

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION SANS ASSURANCE

- Remboursement uniquement si un(e) remplaçant(e) est trouvé(e) **avec retenue de 30 €** par dossier d'inscription.

CESSION DU SEJOUR

- Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando Découverte valide.
- Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice.
- Le participant remplaçant devra effectuer la phase d'inscription (voir paragraphe INSCRIPTION ci-dessus)

INSCRIPTION

Après réception de votre préinscription, nous vous adresserons, en double exemplaire (CNRP et adhérent),

le bulletin d'inscription proprement dit. Vous n'avez plus la possibilité de souscrire à différentes assurances (facultatives), car celles-ci sont normalement prises à l'inscription. Nous vous invitons à remplir les 2 exemplaires de façon identique (partie grisée) et à nous retourner, **sous quatorze jours**, l'**exemplaire CNRP** de ce bulletin revêtu de votre signature et des renseignements demandés.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour et de penser à l'équipement de base du randonneur (imperméable, lacet de rechange ...)

Je m'engage sur l'honneur à participer avec bonne humeur à l'intégralité des réjouissances (repas, parties de rigolades etc..., ainsi qu'aux randonnées).

En vous souhaitant, par avance, un agréable séjour, je vous adresse mes cordiales salutations de randonneur.

L'équipe Responsable Tourisme

PJ : Annexe 12bis. Obligation d'information des articles R211-6 et R211-12 du Code du tourisme

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association <https://www.cnrp93.com/week-ends-semaines-et-plus>

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93
La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.